

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 02/10/2024 - A2024/037100 - 2024 B 06259 - 930 729 371 - 3M BAS

SAS 3M BAS

**16, Rue du Dauphiné
69003 LYON**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

3M BAS
SAS au capital de 119 720 €

16, Rue du Dauphiné
69003 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée concernant l'apport des actions de la SAS « BOULANGERIE BAS » détenus par Monsieur Marcel BAS à la SAS « 3M BAS », nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de commerce.

La valeur des actions a été arrêtée dans le projet du contrat d'apport des titres. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué les diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

I – PRESENTATION DE L'OPERATION

Au terme du contrat d'apport des titres, Monsieur Marcel BAS détient 2 474 actions de la SAS dénommée « BOULANGERIE BAS » dont le siège social se situe – 16, Rue du Dauphiné – 69003 LYON, fait apport de ces 2 474 actions à la SAS dénommée « 3M BAS » dont le siège social se situe – 16, Rue du Dauphiné – 69003 LYON.

Ces 2 474 actions de la SAS « BOULANGERIE BAS » représentant une participation de 74.85 % ont été évaluées à 464 230 Euros.

En contrepartie, de ces apports, Monsieur Marcel BAS recevra 46 423 actions de la SAS « 3M BAS ».

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration du groupe avec l'apport des actions à la SAS « 3M BAS ».

II – NATURE ET MODALITES DE L'APPORT

La SAS « BOULANGERIE BAS » a été constituée le 25/01/2016.

Son activité est une boulangerie, pâtisserie.

A l'issue du bilan au 30/06/2024, les capitaux propres de la société sont de 491 451 €.

Les 2 474 actions apportées par Monsieur Marcel BAS ont donc été estimées à 464 230 €.

III – REMUNERATION DE L'APPORT

L'apport ci-dessus décrit est consenti moyennant l'attribution à Monsieur Marcel BAS de 46 423 actions nouvelles de 10 € chacune de la SAS « 3M BAS », créées par cette dernière à l'occasion d'une augmentation de capital.

IV – PROPRIETE ET JOUISSANCE

Ces 46 423 actions porteront jouissance dès la date de réalisation de l'augmentation de capital de la SAS « 3M BAS ».

V – VERIFICATIONS EFFECTUEES

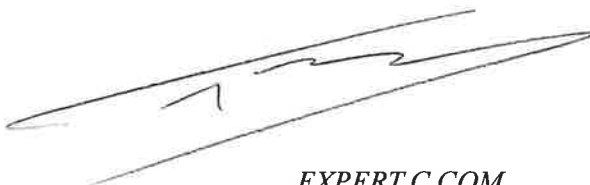
Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- vérifier la réalité des apports,
- analyser et contrôler par sondage le bilan clos au 30/06/2024 de la SAS «BOULANGERIE BAS», à l'appui du dossier de l'expert-comptable,
- analyser et contrôler par sondage les informations comptables et juridiques du 1/07/2024 à aujourd'hui de la SAS « BOULANGERIE BAS »,
- contrôler la méthode de valorisation des actions apportées,
- contrôler le rapport d'échange des titres.

VI – CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à 464 230 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égal à la valeur au nominal des actions à émettre par la SAS « 3M BAS » bénéficiaire des apports.

Fait à Villefranche sur Saône, le 2 Octobre 2024



EXPERT C.COM
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon

Frédéric LEMAIRE